

LA DG NE VEUT PLUS NOUS LAISSER LE TEMPS DE VOUS DEFENDRE

Depuis le début de notre mandat, les élus CGT Finances publiques dénoncent la politique de l'administration qui éradique petit à petit les missions techniques et les emplois concernés pour confier ces besoins d'hygiène, de restauration et de sécurité à des sociétés privées.

En parallèle, la récente circulaire des doctrines d'emploi des agents techniques est déjà bafouée par des directions locales dès lors qu'un objectif de suppression de postes est décidée.

Pour exemple, des veilleurs de nuit ont du accepter la disparition de leurs fonctions de veilleurs de nuit pour devenir des agents de services communs avec des plages horaires fixes alors que la circulaire définit des horaires variables...

Pour rajouter à son mépris des personnels malgré, la DGFIP vient de décider de changer le règlement intérieur de notre CAP Nationale (et des autres aussi) pourtant approuvé en début de mandat.

Pour essayer de faire mieux pour ses agents ? Non, pour en faire beaucoup moins !

La Direction Générale a en effet décidé de réduire de moitié le temps accordé aux représentants des personnels pour préparer les CAP.

Cela pour éviter à vos représentants des personnels de pouvoir jouer pleinement leur rôle, à savoir à minima appréhender les documents préparatoires, recouper les informations, préparer les dossiers individuels et communiquer avec les agents.

Dans la pratique, notre CAPN du 19 janvier devait se réunir sur une demi journée l'après midi. Et bien notre Administration a diffusé les documents préparatoires aux élus seulement le matin même !? Et pendant ce temps, il aurait fallu aussi préparer le compte rendu à l'avance !?

Malgré tous ses beaux discours, la DGFIP ne veut plus nous donner un temps minimum pour assurer correctement la défense des agents.

Et pour rajouter une couche, la DGFIP nous a déjà informé qu'elle ne rembourserait bientôt plus les frais des suppléants pourtant indispensables, aux travaux, notamment préparatoires en amont des CAP !?

Moins de temps et moins nombreux face aux attaques incessantes et croissantes des droits et garanties collectives des agents, c'est là l'avenir proposé par la DGFIP aux représentants des personnels !

Cette remise en cause profonde du droit à la défense des personnels et de notre action syndicale nous oblige donc à boycotter cette première CAPN de l'année 2017.

Les élus CGT Finances publiques de la CAPN des agents techniques ne serviront pas d'alibi à votre dialogue social pipé, ni d'enregistrement de votre politique de destruction massive.

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [CAP C technique](#)



- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
